



Contrat d'apprentissage

Secteur : Distribution



OFFRE N°

48337

SECTEUR

DISTRIBUTION

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

18 À 24 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

LODIMA OUEST RENNES - RECRUTEMENT DU

08/04/24 AU 12/04/24

LIEU

RENNES ET SA PÉRIPHÉRIE - REGION BRETAGNE

POSTULEZ AVANT LE

09/04/2024

PRISE DE POSTE

08/07/2024

CONTACT

Francoise LEGER

fleger@cnarm.fr

06 93 13 34 46

STANDARD
02 62 15 00 00

ADJOINT RESPONSABLE DE RAYON H/F

► DESCRIPTIF

Vous préparez un BTS en alternance. Dans le cadre d'un contrat de Pro, vous gérez le facing, la mise en rayon, le réassort et les inventaires. Vous êtes force de proposition dans le rangement et à la réception dans la surface de stockage et de vente. Vous animez des manifestations événementielles ou promotionnelles, vous développez et vous proposez les services liés à la clientèle (carte de fidélité) et en fonction de votre expérience/compétence, vous managez une équipe en rayon en grande distribution alimentaire, articles de sport, prêt-à-porter, bricolage,...

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

Bac pro Commerce

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle souhaitée

COMPÉTENCES :

Intéressé(e) par les métiers du commerce ou de la grande distribution - Bonne présentation - L'envie d'évoluer vers un poste à responsabilités - Motivé(e) par des études supérieures - Dynamique

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

BAC (Professionnel, Technologique ou Général)

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

BAC + 2

LANGUE(S) :

Maîtrise de la langue française

INFORMATIQUE :

Non spécifié

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Sérieux, Responsable, Flexible et grande motivation pour la Grande distribution - Véhicule personnel souhaitable pour les horaires de nuit à dominante rayon (5H - 21H) - En caisse (7H - 21H)

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1747 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation

Cofinancé par
l'Union européenne

Réunion
cnarm